

Lettre d'information académique - Jeudi 27/02/2025

Le 8 mars 2025, toutes et tous dans les manifestations pour les droits des femmes et l'égalité professionnelle

Dans toute l'académie, les militant-es du SNES-FSU participent à l'organisation de cette journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

A Périgueux, Bordeaux, Mont-de-Marsan, Agen, Bayonne ou Pau, [participez à la mobilisation féministe.](#)

L'égalité entre les femmes et les hommes, priorité gouvernementale depuis des années, n'est toujours pas une réalité, ni dans la société qui nous entoure, ni dans l'Education Nationale, secteur très féminisé.

La répartition des hommes et des femmes dans les différentes catégories, les promotions des femmes fonctionnaires, les temps partiels, témoignent du chemin qui reste à parcourir. Le nouveau plan national pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (2024-2027) va être négocié prochainement dans l'académie. Il inclut deux nouveaux axes : axe 6, « agir pour la santé des femmes au travail » et axe 7, « communiquer, sensibiliser, former pour installer une culture de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ».



Focus sur l'académie de Bordeaux : égalité professionnelle, quelle réalité ?

Le Rapport Social Unique, inscrit dans la loi de transformation de la fonction publique de 2019 comme une obligation, a enfin été communiqué pour la première fois dans notre académie. Il se fonde sur les données de l'année scolaire 2022-2023.

L'article qui suit exploite les données actuellement disponibles pour faire le point sur des inégalités persistantes.

Le suivi, année après année, permettra à la section académique du SNES-FSU de mesurer les évolutions et de continuer à intervenir auprès de l'administration pour faire bouger les lignes et gagner l'égalité.

[Lire la suite de l'article](#)

Dispositif de signalement des actes de violences, discriminations, harcèlement et agissements sexistes (VDHAS) : quel bilan académique aujourd'hui ?

Mise en place en mars 2023 dans l'Académie de Bordeaux, avec près d'un an et demi de retard, la plateforme de signalement VDHA accessible via l'adresse mail « stopdiscr@ac-bordeaux.fr » est une obligation prévue par le premier plan national d'action pour l'égalité professionnelle, 2021-2023 (axe 5, « Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violences (dont les violences sexistes et sexuelles), de harcèlement moral ou sexuel ainsi que les agissements sexistes »).

Il a fallu insister auprès du Rectorat pour faire appliquer les textes qui prévoient qu'un-e référent-e VDHA soit nommé-e parmi les représentant-es des organisations syndicales en Formation Spécialisée Académique. Céline Beauruel, du SNICS-FSU (syndicat national

des infirmières et conseillères de santé) est cette référente VDHA pour les personnels.

[Lire la suite de l'article](#)

Apporter son soutien aux luttes féministes.

Le 8 mars, journée internationale de lutte pour le droit des femmes, c'est une journée de grève et de manifestation féministes :

- par solidarité internationale
- pour l'égalité
- pour le droit des femmes à disposer librement de leur corps
- contre les violences sexistes et sexuelles Les luttes féministes ont besoin de soutien.

En mémoire de Lison Méral, victime d'un féminicide à l'âge de 23 ans le 2 décembre 2024, la section académique du SNES-FSU renouvelle le partage de la [collecte au profit du planning familial et de deux associations féministes](#). Elle est toujours ouverte. Il est encore temps d'y contribuer, en hommage à Lison et à toutes les victimes de féminicides. Votre don participe à la lutte.

Adhérez au SNES-FSU

[Si vous ne pouvez pas lire cet e-mail, Vous pouvez le consulter en ligne](#)

SNES-FSU section académique de Bordeaux
138 rue de Pessac 33000 Bordeaux
<https://www.bordeaux.snes.edu/>
s3bor@snes.edu